

Avis de Concours de MOE

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

10 Route de Técou

81600 TECOU

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un concours.

Procédure de passation : Le présent concours restreint est soumis aux dispositions des articles L2125-1,2° et R2122-6, R2172-1 à R2172-6 et R2162-15 à R2162-21 du Code de la Commande Publique.

Objet du marché :

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une cuisine centrale sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le présent concours a pour objet la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une cuisine centrale sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet.

Montant estimatif global de l'opération : 3 042 000 € HT dont 960 000 € HT d'équipements et mobiliers

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

CPV principal : 71310000-4 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction.

Dévolution en marché unique.

Le marché de MOE a une durée prévisionnelle de 36 mois à compter de la date de notification du marché.

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Retenue de garantie :

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Phase candidature

Documents à remettre

Les groupements devront impérativement rendre les éléments listés ci-dessous :

- Une note (5 pages maxi) sur la qualité de la composition de l'équipe (compétences) et niveau de capacité technique de l'équipe (qualifications) (avec CV, tableau de compétences...)
- Descriptif détaillé de 2 réalisations similaires obligatoires au projet avec images de référence et chiffres clés
- Une note méthodologique et explicative (5 pages maxi) présentant la méthode de travail du candidat avec rappel des étapes d'un projet public et méthode relationnelle vis-à-vis de toutes les parties prenantes durant le déroulé d'un projet public (MOE, MOA, OPC, BC, SPS ...)

Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Les candidats devront adresser :

- lettre de candidature (DC1) ;
- déclaration du candidat (DC2) ;
- diplômes relevant des spécialités requises
- attestation d'assurance.

Prestations réservées

Les prestations du marché sont réservées en vertu des dispositions administratives suivantes :

Cette procédure est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel ou sous la forme d'un groupement. Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer, par lui-même ou par les membres du groupement, des compétences dans les domaines suivants :

- Architecte pour la conception et la gestion de bâtiments type agroalimentaire nécessitant une expérience sur les lots techniques (CVC, utilités, ...). De plus il sera considéré avec attention comment sont associés les équipes et l'architecte en charge du projet.
- Bureau d'Etudes structure,
- Bureau d'Etudes fluides,
- Bureau d'Etudes cuisine
- Économiste,
- Bureau d'études énergies

En cas de groupement, ce dernier sera conjoint. Le mandataire sera obligatoirement architecte et sera solidaire du groupement. Le mandataire, à la différence des autres membres du groupement, ne pourra pas être mandataire dans plusieurs groupements.

Procédure : Concours restreint suivi d'un marché passé sans mise en concurrence

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer à la phase offre :

Nombre d'opérateur envisagé : 3

Les critères de sélection des candidatures sont pondérés comme suit :

1. Qualité de la composition de l'équipe (compétences) et niveau de capacité technique de l'équipe (qualifications) (avec CV, tableau de compétences...) pondéré à 40 points
2. Pertinence des 2 réalisations similaires au projet avec images de référence et chiffres clés pondéré à 20 points
3. Pertinence de la méthode de travail du candidat avec rappel des étapes d'un projet public selon loi MOP pondéré à 10 points
4. Pertinence de la méthode relationnelle vis-à-vis de toutes les parties prenantes durant le déroulé d'un projet public (MOE, MOA, OPC, BC, SPS ...) pondéré à 30 points

Composition du jury :

Conformément à l'article R2122-2 du Code de la Commande publique, un jury sera constitué afin d'acter la sélection des trois candidats retenus pour la phase offre. Ce jury sera composé de 3 élus de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet issus de la Commission d'appel d'offres, puis de personnes qualifiées dont 1 membre du CAUE, 1 membre désigné par le Conseil de l'ordre des architectes et un architecte. Ces deux derniers jurés ne pouvant participer au présent concours.

A l'issue de la sélection des candidatures, 3 candidats seront admis à présenter une offre avec remise de prestations (esquisse sur panneau AO et anonymisée) feront l'objet du **versement d'une prime** de 5 000.00 € par candidat sous la condition d'une correspondance de l'esquisse aux attentes évoquées dans le cahier des charges.

En cas de désistement de l'un des trois candidats retenus lors de la première phase de candidature, le candidat classé en 4^{ème} position sera retenu pour la seconde phase d'offre.

La rémunération du candidat attributaire tiendra compte de la prime reçue pour sa participation au concours.

La date limite de réception des candidatures est fixée au **15/10/2025 à 12:00**

Phase offre

Définition des études à effectuer par les candidats lors d'un concours

Le présent concours est sur esquisse (ESQ)

Remise des prestations

Les candidats sélectionnés seront invités à remettre les prestations suivantes :

PLANS D'ESQUISSE

La date limite de réception des prestations de la phase offre est le **21/01/2026 à 12:00**.

Critères d'évaluation des projets

Le classement des projets est fondé sur les critères pondérés par points, énoncés ci-dessous :

- 1. Critère Pertinence et exhaustivité de l'état des lieux vis-à-vis du projet (Surface de parcelle, arrivées des dessertes / réseaux, contraintes urbanistiques... et toutes informations accessibles sans études complémentaires)** pondéré à 20 sur 100 points.
- 2. Critère Pertinence de l'analyse des interactions entre le projet et son environnement (Mention des nuisances potentielles qui proviennent du projet (ex : augmentation du trafic routier) et celles de l'environnement du projet qui viennent influencer sur sa mise en œuvre (ex : pollution de l'air)** pondéré à 20 sur 100 points.
- 3. Critère Qualité de la solution d'ensemble proposée, traduisant les éléments majeurs du programme** pondéré à 40 sur 100 points.
- 4. Critère Délais de réalisation des éléments majeurs du programme** (exprimés en semaines) pondéré à 15 sur 100 points.
- 5. Critère Pertinence de la démarche environnementale en ce qui concerne les prestations de maîtrise d'œuvre (déplacements, empreinte carbone, impressions, modalités de réunions...) pondéré à 5 points**

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **25-23-CONCOURS MOE**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2025

Date prévue pour l'envoi aux candidats sélectionnés de l'invitation à présenter une offre : 01/12/2025.

Le soumissionnaire est tenu de maintenir sa candidature et son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des candidatures et des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'accès à certains documents du dossier de consultation est réservé aux candidats sélectionnés en vertu de l'article R2144-9 du code de la commande publique.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse
68 rue Raymond IV BP 7007
31068 Toulouse CEDEX 07

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.